

ASSEMBLEE GENERALE - A Cœur Joie Suisse

Samedi 9 mars 2024 – Grande salle de Chaniaz, Reverolle

Ordre du jour statutaire

1. **Présences – constitution de l'assemblée – approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du PV de l'AG du 4 mars 2023**
3. **Présentation des comptes 2023**
4. **Rapport de vérification des comptes 2023**
5. **Approbation des comptes**
6. **Election de la vérification des comptes**
7. **Modification de l'art 8 des statuts**
8. **Rapport du président**
9. **Rapport de la commission de musique**
10. **Comité / Délégation musicale : élection**
11. **Activités internationales**
12. **Activités à venir**
13. **Divers et propositions individuelles**

La documentation de séance est projetée sur écran et le fichier y relatif est joint au présent PV.

1,	Présences – constitution de l'assemblée – approbation de l'ordre du jour Le président Fabien Volery ouvre la séance à 14h09 souhaitant la cordiale bienvenue aux participants. 62 membres participent à l'assemblée générale ; 25 membres individuels et 37 membres de chœurs affiliés. Huit chœurs membres ACJ étaient représentés. Plusieurs invité.es nous ont aussi fait le plaisir de leur présence. Les noms des personnes excusées sont projetées à l'écran. Le fichier de présentation fait partie intégrante du présent procès-verbal. <u>Scrutateurs</u> Laurence Bulliard, La Pastourelle et Quentin Bogno membre individuel ACJ et membre des Bardinals, sont nommés scrutateurs pour cette assemblée. Le président propose à l'assemble un intermède chantant avec Rythm Of Life, en version canon (tiré de « Sweet Charity » 1966)
2.	Approbation du PV de l'AG du 4 mars 2023 Le PV est approuvé à l'unanimité par applaudissements.
3.	Présentation des comptes 2023 La trésorière présente tout d'abord le bilan financier 2022-2023 en bref. A la fin 2023, le bilan des pertes et profits affiche un total de charge de Fr. 82744,19 pour un total de produit de Fr. 44694.10. Les comptes présentent donc un déficit de Fr. 38050.18 et la fortune s'élève à Fr. 49458.68 au 31.12.2023.

Afin de tenter d'expliquer la nature de cet important déficit la trésorière, après avoir commenté les principaux postes de l'exercice 2023 (patrimoine, produits et charges), présente les produits et les charges sur deux ans (2022-2023) hors grand atelier et avec le grand atelier, ce qui met en évidence que les principales sources du déficit sont les charges d'administration et ce grand atelier.

Les autres charges étant légèrement surcompensées par les recettes (essentiellement les cotisations).

A la fin de l'exercice le bilan présente des totaux égaux à Fr. 49'648.68.

Le président annonce la transmission de la tenue de la trésorerie et de la comptabilité qui seront gérés par l'administratrice Claudine Sautaux.

4. **Rapport de vérification des comptes**

Elisabeth Mertens donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes.

5. **Approbation des comptes**

Les comptes sont acceptés à la majorité, sans avis contraire et avec une abstention.

6. **Election de la vérification des comptes**

Par applaudissements, Joelle Bailly du Chœur Ladoré est nommée vérificatrice suppléante pour l'exercice comptable 2024.

7. **Modification de l'Art 8 des statuts**

Nos statuts sont incomplets et nous devons préciser qui a la responsabilité de l'Association. L'alinéa d³) doit être ajoutée à l'Art 8.

Nous profitons aussi de cette adaptation pour mettre à jour le logo sur nos statuts.

Art. 8 FINANCES

¹ Les ressources de l'association sont constituées par :

- a) les cotisations des membres;
- b) les legs et dons de particuliers;
- c) les subsides éventuels d'organismes publics ou privés;
- d) toute autre ressource approuvée par l'assemblée générale.

² Les engagements de l'association sont garantis par les actifs de son bilan, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle de ses membres. Ces derniers n'ont aucun droit sur la fortune de l'association.

³ L'association est engagée par la signature individuelle du/ de la président(e) ou d'un membre du comité.

VOTE : L'assemblée accepte cette modification à l'unanimité sans abstention.

8. **Rapport du président**

Fabien Volery s'adresse à l'assemblée en évoquant les points suivants :

- Une année de plus. Pratiquement toutes nos activités ont repris et nous avons pu passer une saison plus ou moins « normale » et c'est déjà une bonne nouvelle lorsqu'on la compare avec celles d'il y a 3-4 ans...
- Les fruits humains, émotionnels et musicaux sont encore visibles et font plaisir à voir. Nous commençons à voir quelques nouveaux visages au fil des ateliers et cela me réjouit.
- Musicalement, les prestations d'atelier sont de qualité. Nous en recevons en tout cas de très bons retours.
- Par contre, les fruits financiers ne sont pas à la hauteur de nos attentes hélas.
 - Manque de ressources humaines évidentes pour l'atelier ACHO ;
 - certaines prestations d'atelier n'ont pas trouvé encore leur public.
 - Il y a certes de nouvelles adhésions (surtout individuelles), mais pas encore de quoi compenser toutes nos charges.
- Il n'est pas faute d'avoir essayé de trouver des solutions
 - Collaborations diverses avec d'autres associations : AVDC, Bardinals, théâtre Barnabé.
 - Participation de plusieurs chœurs à nos différents concerts ou activités afin d'attirer du public. (Summervoices, AG)
 - Regroupement d'activités : Summervoices et matinée des chefs.
 - Formule en ligne de Newsletters + nouveau site à la place du bulletin imprimé.
- Nous allons nous efforcer pour cette nouvelle année de trouver d'autres pistes :
 - Nous avons une nouvelle responsable sponsoring pour toutes nos activités
 - Crowdfunding pour certains ateliers.
 - Des formules d'activités moins coûteuses et plus rassembleuses
 - Une formule « chœur pilote » pour la plupart des ateliers
 - Des créations de visuels faits en interne afin de réduire les coûts.
- Malgré tout ce travail entrepris et ces projets mis sur pied, nous avons besoin de vous. Vos idées sont les bienvenues afin de garantir la pérennité de notre association et de nos activités.
- Nous souhaitons vivement de plus en plus vous être utiles et pour cela nous avons aussi besoin de vos retours, de vos idées et de connaître vos envies afin de vous proposer activités et soutiens adaptés.
- Nous espérons que nos propositions d'activités vont vous intéresser et susciter de nouvelles rencontres et de chaleureuses retrouvailles.
- Chères et chers passionné.e.s, merci infiniment de votre présence aujourd'hui. Je me réjouis de nos prochains échanges en paroles ou en chansons.

Et le Président conclut en invitant les participants à chanter ensembles « Chante en mon cœur pays aimé » de Pierre Kaelin

9.

Rapport de la commission de musique

Antoine Krattinger, membre de la Commission de musique, s'adresse à l'assemblée.

Chers membres de l'association A Cœur Joie Suisse,

Au cours de l'année passée, la nouvelle commission musicale, composée de notre

président Fabien Volery, Fabien Renevey, Filipe Rodriguez et moi-même, s'est périodiquement réunie pour discuter de l'avenir musical de notre association.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements significatifs, avec en point d'orgue l'atelier majeur « A chœur ouvert avec Marc Aymon » qui a eu lieu les 6, 7 et 8 avril au Théâtre Barnabé de Servion. Près de 90 choristes ont participé à cet atelier, travaillant sur des arrangements originaux du répertoire de Marc Aymon ainsi que sur quelques morceaux de variété francophone, réalisés par Fabien Volery, Fabien Renevey et moi-même.

Ce projet s'est distingué par plusieurs aspects. Tout d'abord, l'implication active de Marc Aymon et de ses musiciens. Ensuite, les voix des choristes ont représenté une réelle plus-value lors de ces représentations. Finalement, le groupe « chœur mobile », coordonné par Ramona Hierhlozer, a apporté du dynamisme et une valeur ajoutée à l'événement. La participation de l'ensemble vocal Cake O'Phonie a également enrichi la diversité des performances sur scène, créant ainsi un concert varié.

Ce projet a également inspiré l'idée de positionner notre association ACJ dans le domaine des musiques actuelles et de la chanson harmonisée. Nous avons constaté que d'autres associations chorales, telles que les sociétés cantonales, manquent de ressources dans ce domaine. De plus, un nombre considérable de chœurs ACJ ont déjà exploré la chanson harmonisée, et la commission musicale envisage de fournir des outils aux ensembles et à leurs chefs de chœur pour aborder ce genre spécifique de manière optimale.

Une première concrétisation de cette orientation a eu lieu le 1er juillet 2023 à Lausanne, avec une matinée dédiée à la découverte de nouveaux répertoires et à des échanges entre les chefs de chœur ACJ et ceux de l'AVDC. Le soir, un concert a réuni des choristes de l'atelier SummerVoices ainsi que le Chœur de mon Cœur dans une version acoustique.

Pour l'avenir, la commission musicale travaille déjà sur diverses idées à court et à long terme, notamment un Festival ACJ, une seconde édition d'A Chœur Ouvert, la mise sur pied d'un Grand Atelier Classique et d'un Grand Atelier Classique d'aujourd'hui, la création d'un projet autour d'un chef ACJ international, un Blind Date choral, un Brunch ou souper chantant, les Summervoices 2025, ainsi que diverses formations pour les chefs de chœur

Nous sommes ouverts à de nouvelles idées et vous encourageons à nous faire part des vôtres. Soyez assurés que notre seul objectif est de vous proposer des activités variées et de qualité.

Merci de votre attention.

10.

Comité/Délégation musicale : élection

Les membres de la délégation musicale font partie du comité.

Président Fabien Volery

Comité

Pauline Gobits, Catherine Greder, Barbara Egger

Délégation musicale

Fabien Renevey, Antoine Krattinger, Filipe Rodriguez

Membre du comité avec voix consultative (non élues)

Claudine Sautaux, administratrice;
Ashleigh Bell chargée de sponsoring

VOTE : L'élection du comité, tel que présenté, est acceptée par applaudissements et sans oppositions.

11.

Activités internationales

Le Concours de composition pour chœur amateur organisé par A Cœur Joie International a, pour sa première édition, attribué un seul et 3^{ème} prix.

Il est relevé que l'exigence de travailler sur des textes libres de droits a possiblement péjoré l'attrait pour ce concours.

Lauréat : Pierre Laroche (France) pour l'œuvre « *La courbe de tes yeux* » sur un texte de Paul Eluard.

Formation pour chefs de chœur ACJ-France.

Les organisateurs proposent un programme de cours répartis sur l'année.

Infos sur : www.choralies.org.

12.

Activités à venir pour ACJ-Suisse

8 juin 24. Rendez-vous de chefs sur le thème de la mise en voix.

Lieu : Yverdon- salle de l'Etoile.

Juin-Juillet 24. Chœur Atelier Summervoices sur le thème « la musique de demain à portée de voix » avec la participation de La Villanelle.

31.10 au 3.11. Atelier choral chefs de prestige. Chefs invités : Denis Thuillier et Mathieu Lenestour. Chœur pilote : Ladoré, Romont.

Janvier 25. Summervoices/Wintervoices. Date et lieu seront précisés

8 février 25. Blinddate – rencontres chorales (ouvert aussi aux chorales non ACJ) au Locle (la capitale mondiale de la St-Valentin)

La musique actuelle est très présente dans nos ateliers mais nous n'oublions pas la musique classique qui sera aussi programmée prochainement ajoute le Président.

Les infos et inscriptions sont publiées sur <https://acj-suisse.ch/>. Les infos sont mises à jour chaque semaine ; il vaut vraiment la peine d'y aller faire un tour régulièrement indique le Président.

13.

Divers et proposition individuelle

- GillesRosselet présente le CM l'Harmonie des Forêts de Villars-Tiercelin.
- IsabelleOneyser présente le CM de Bussy-Chardonney.
- Pauline Gobits se fait la porte-parole du CM Harmonie d'Yvonand, et de son président Marc-Henri Chautems. Le CM l'Harmonie accueillera l'assemblée générale **ACJ 2025, le 22 mars 2025.**

- Le président ad interim de Festi Musiques Moudon, Daniel Duay, présente la prochaine fête des musiques populaires (ARMP) qui aura lieu les 8 et 9 juin 2024. Le Comité recherche un.e président.e si possible habitant la région de Moudon.
- Le Président fait encore la promotion du site internet ACJ-Suisse, il remercie Pauline Gobits pour la tenue et mise à jour constante et dynamique de notre site internet.
- Fabien Volery passe la parole à Carl-Alex Ridoré, président de la Fédération fribourgeoise de chant qui fait l'éloge de la diversité de territoire couvert par ACJ et de toutes les activités, notamment celles de formation à l'art choral qui y sont développées. Il rappelle aussi la fête cantonal Tutticanti 24 qui aura lieu à Wünnewil .
- Fabien Volery fait la promotion du 9^{ème} festival de jeunes et enfants, qui se tiendra le week-end de l'Ascension à Neuchâtel
- Patrick Charles fait remarquer que l'aspect du chant choral intègre les théâtres. Il annonce le spectacle l'Auberge du Cheval blanc (plus d' infos sur le site internet ACJ)
- Marie-Noëlle Braichotte, présidente du pôle Bourgogne-Franche-Comté explique les particularités géographiques de sa région et son voyage en suisse pour venir nous apporter avec plaisir les salutations de nos voisins chanteurs français.
- Le Président rappelle encore l'existence de Support culture Migros ; il signale que ACJ-Suisse est inscrit sur cette plateforme et que chacun.e peut y faire valoir les bons de Support-Culture Migros récoltés.

Le Président propose de terminer cette assemblée générale en chantant avec le chant-canon Friede wünsch ich Dir , de Richard Rudolf Klein.

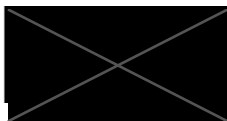
L'assemblée est clôturée à 15h33

Annexes au PV :

Le fichier de la présentation diffusée durant la séance

La liste des présences.

Fabien Volery
Président



Claudine Sautaux
Administratrice



PV de séance : Claudine Sautaux, administratrice